

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

AOÛT 2020

PRINCIPALES TENDANCES

A fin août 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, l'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une baisse des recettes ordinaires de 9,3% provenant de :

- La diminution de 6,9% des impôts directs suite au recul de la taxe professionnelle (-21,8%), de la taxe de services communaux (-7,7%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-10%) et de la taxe d'habitation (-14,7%), conjuguée à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+12,4%);
- La baisse de 8,7% des impôts indirects qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-7,6%) et de la taxe sur les opérations de construction (-26,2%) et la hausse de la part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+47%);
- La diminution de 16% des recettes non fiscales provenant notamment de la baisse de 60,5% des fonds de concours, de 34,7% des recettes domaniales et de 19,4% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal.

Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 58,1% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en diminution de 1,3% en raison de la baisse de 6,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette;
- des dépenses d'investissement passant de 7.591 MDH à fin août 2019 à 6.670 MDH à fin août 2020, soit une baisse de 12,1%.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 10,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 12,9 MMDH un an auparavant;
- un excédent global de 4,4 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 619 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 214 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

Fonds disponibles

A fin août 2020, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 42 MMDH dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Août 2019	Prévisions 2020	Août 2020	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	27 954	45 662	25 363	56%	-9,3%
1.1- Recettes fiscales :	23 608	37 533	21 714	58%	-8,0%
<i>Impôts directs</i>	8 781	21 213	8 173	39%	-6,9%
<i>Impôts indirects</i>	14 827	16 320	13 541	83%	-8,7%
1.2- Recettes non fiscales :	4 346	8 129	3 649	45%	-16,0%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	498	757	325	43%	-34,7%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	568	1 444	458	32%	-19,4%
<i>Fonds de concours et subventions</i>	2 381	3 317	1 785	54%	-25,0%
<i>Autres recettes</i>	899	2 611	1 081	41%	20,2%
2- DEPENSES ORDINAIRES	15 100	31 350	14 911	48%	-1,3%
2.1- Biens et services :	14 167	30 219	13 921	46%	-1,7%
<i>Personnel</i>	7 684	13 646	7 842	57%	2,1%
<i>Autres biens et services</i>	6 483	16 573	6 079	37%	-6,2%
2.2-Intérêts de la dette	933	1 131	990	88%	6,1%
3- SOLDE ORDINAIRE	12 854	14 312	10 452		
4- INVESTISSEMENT²	7 591	40 014	6 670	17%	-12,1%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	9	-19	9		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	205	-3 348	610		
7- EXCEDENT GLOBAL	5 478	-29 069	4 401		
8- FINANCEMENT² :	-5 478	29 069	-4 401		
<i>Recettes d'emprunt</i>	1 609	621	1 586		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-1 199	-1 758	-1 336		
<i>Variation de l'excédent</i>	-5 887	30 206	-4 651		

¹ Occupation temporaire du domaine public.

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement.

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Août 2019	Prévisions 2020	Août 2020	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	23 608	37 533	21 714	58%	-8,0%
IMPÔTS DIRECTS	8 781	21 213	8 173	39%	-6,9%
<i>Taxe de services communaux³</i>	2 932	7 984	2 706	34%	-7,7%
<i>Taxe professionnelle³</i>	2 345	6 957	1 834	26%	-21,8%
<i>Taxe d'habitation³</i>	252	835	215	26%	-14,7%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	1 060	2 068	954	46%	-10,0%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	1 179	1 703	1 326	78%	12,5%
<i>Part des régions dans l'IR</i>	1 013	1 666	1 138	68%	12,3%
IMPÔTS INDIRECTS	14 827	16 320	13 541	83%	-8,7%
<i>Part des CT dans le produit de la TVA</i>	12 915	12 722	11 939	94%	-7,6%
<i>Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurances</i>	219	461	322	70%	47,0%
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	462	908	341	38%	-26,2%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	143	251	100	40%	-30,1%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	152	465	86	18%	-43,4%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	128	177	101	57%	-21,1%
<i>Taxe de séjour</i>	162	330	91	28%	-43,8%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	203	222	197	89%	-3,0%
<i>Autres impôts indirects</i>	443	784	364	46%	-17,8%
RECETTES NON FISCALES	4 346	8 129	3 649	45%	-16,0%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	498	757	325	43%	-34,7%
<i>Redevance OTDP communal</i>	568	1 444	458	32%	-19,4%
<i>Fonds de concours</i>	945	353	373	106%	-60,5%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	325	1 010	309	31%	-4,9%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	12	269	333	124%	
<i>Subventions</i>	1 436	2 964	1 412	48%	-1,7%
<i>Recettes diverses</i>	562	1 332	439	33%	-21,9%
TOTAL DES RECETTES	27 954	45 662	25 363	56%	-9,3%

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 août 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2/2010 (B.O n° 5822 du 18 août 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total
1- RECETTES	4 882	2 783	17 698	25 363
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	354	174	3 570	4 098
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	307	110	1 955	2 372
<i>Produits des services</i>	0	0	503	503
<i>Produits des biens</i>	47	64	1 112	1 223
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	133	0	4 622	4 755
Taxe de services communaux	133	0	2 573	2 706
Taxe professionnelle	0	0	1 834	1 834
Taxe d'habitation	0	0	215	215
1.3- Ressources transférées :	4 395	2 609	9 506	16 510
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	0	2 531	9 408	11 939
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	2 464	0	0	2 464
<i>Part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	322	0	0	322
<i>Fonds de concours et subventions</i>	1 609	78	98	1 785
2- DEPENSES ORDINAIRES	1 041	1 711	12 159	14 911
2.1- Biens et services :	752	1 660	11 509	13 921
<i>Personnel</i>	118	1 360	6 364	7 842
<i>Autres biens et services</i>	634	300	5 145	6 079
2.2-Intérêts de la dette	289	51	650	990
3- SOLDE ORDINAIRE	3 841	1 072	5 539	10 452
4- INVESTISSEMENT	3 181	1 046	2 443	6 670
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	6	0	3	9
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	121	0	489	610
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	787	26	3 588	4 401
8- FINANCEMENT :	-787	-26	-3 588	-4 401
<i>Recettes d'emprunt</i>	559	670	357	1 586
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-338	-65	-933	-1 336
<i>Variation de l'excédent</i>	-1 008	-631	-3 012	-4 651

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin août 2020 laisse apparaître une baisse des ressources de 9,3% et des dépenses ordinaires de 1,3%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 10,5 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 MDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 4,4 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 25,4 MMDH en diminution de 9,3% par rapport à fin août 2019. Ceci s'explique par la baisse de 6,8% des recettes transférées, de 14% des recettes gérées par l'Etat et de 13,1% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Ressources des collectivités territoriales				
	2019	Prévisions	2020	Evol. %
Transférées	17 707	19 869	16 510	-6,8%
Gérées par l'Etat	5 529	15 776	4 755	-14,0%
Gérées par les collectivités	4 718	10 017	4 098	-13,1%
TOTAL	27 954	45 662	25 363	-9,3%

1.1-RECETTES FISCALES

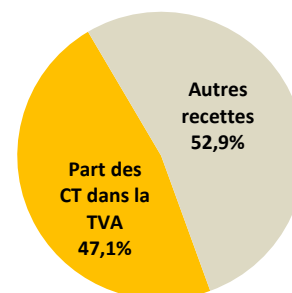
Les recettes fiscales ont atteint 21,7 MMDH, en diminution de 8% par rapport à leur niveau à fin août 2019, suite à la baisse de 6,9% des impôts directs et de 8,7% des impôts indirects. Les recettes fiscales ont constitué 85,6% des recettes globales des collectivités territoriales à fin août 2020.

1.1.1- ressources transférées

S'établissant à 16,5 MMDH à fin août 2020 contre 17,7 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en baisse de 6,8%. Ceci résulte de la diminution de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (-976 MDH) et des fonds de concours (-572 MDH), conjuguée à l'augmentation de la part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR (+272 MDH) et de la part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+103 MDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 47,1% de leur part dans le produit de la TVA.

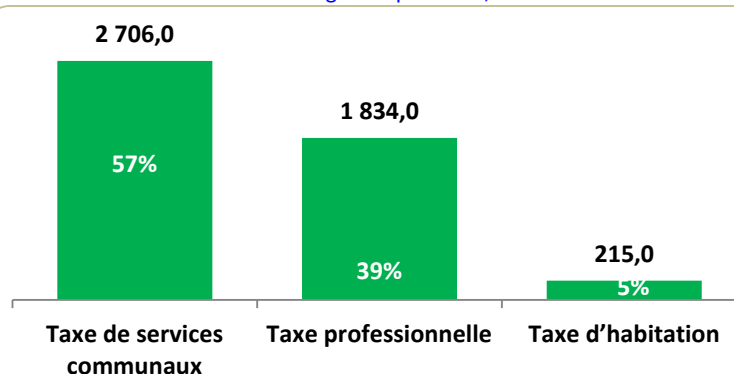
Structure des recettes des collectivités en 2020



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin août 2020, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 4.755 MDH contre 5.529 MDH un an auparavant, soit une diminution de 14%, provenant de la baisse de la taxe professionnelle (-511 MDH), de la taxe de services communaux (-226 MDH) et de la taxe d'habitation (-37 MDH).

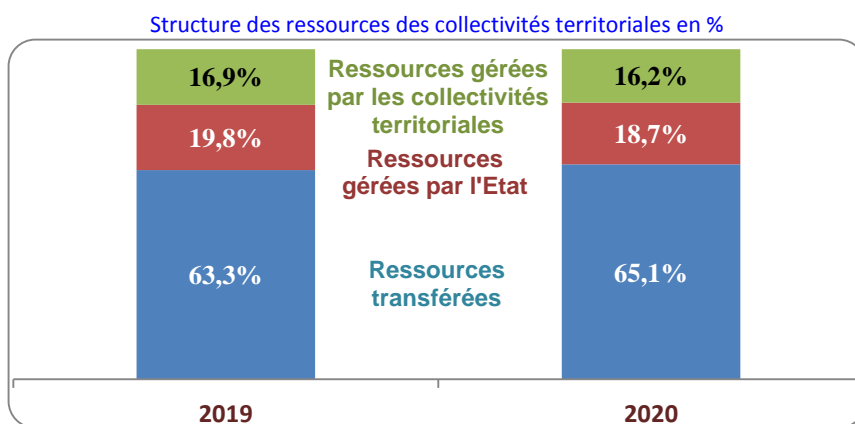
Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %



1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont établies à 4.098 MDH à fin août 2020 contre 4.718 MDH un an auparavant, en baisse de 13,1%. Elles sont constituées en grande partie de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (954 MDH), de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (458 MDH), de la taxe sur les opérations de construction (341 MDH) et des recettes domaniales (325 MDH)

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin août 2019 et fin août 2020, fait ressortir une augmentation de la part des ressources transférées, conjuguée à une diminution de la part des ressources gérées par les collectivités territoriales et de la part des ressources gérées par l'Etat.



1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont atteint 3.649 MDH, en baisse de 16% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison principalement de la diminution de 60,5% des fonds de concours, de 34,7% des recettes domaniales et de 19,4% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal.

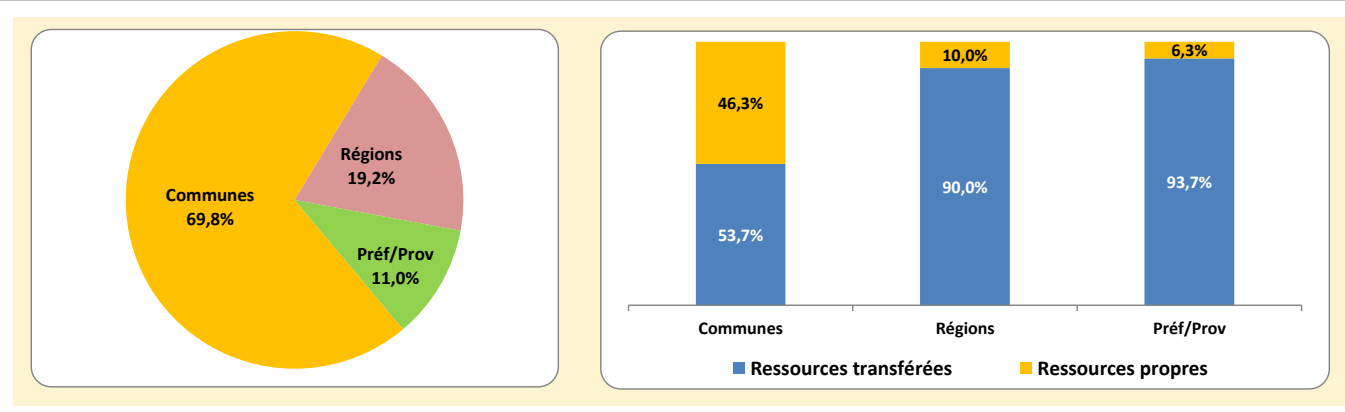
Les fonds de concours sont constitués pour une grande partie des versements effectués par certains départements ministériels (307 MDH contre 586 MDH).

La baisse des recettes domaniales est due principalement à la diminution des produits de location des locaux à usage commercial ou professionnel (96 MDH contre 292 MDH) et du produit du domaine forestier relevant du territoire communal (85 MDH contre 156 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 17,7 MMDH et représentent 69,8% des recettes globales des collectivités territoriales à fin août 2020.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale à fin août 2020, permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 53,7% des recettes des communes contre 90% pour les régions et 93,7% pour les préfectures et provinces.

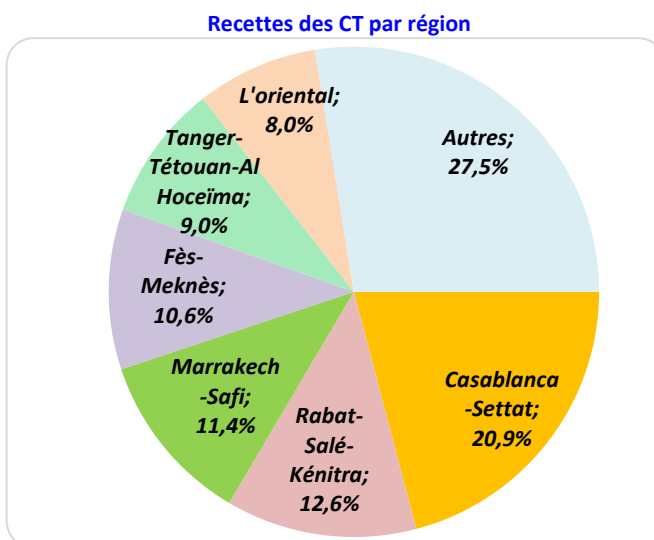


1.4- REPARTITION DES RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région⁴, montre une forte concentration au niveau de six régions avec 72,5% de ces recettes.

Les recettes de la région de Casablanca-Settat (5.301 MDH) représentent 20,9% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en second rang avec 12,6% des recettes.

Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,7%.



Régions	Ressources gérées par les CT	Ressources gérées par l'Etat	Ressources transférées	TOTAL
Casablanca-Settat	1 189	2 119	1 993	5 301
Rabat-Salé-Kénitra	531	824	1 839	3 194
Marrakech-Safi	488	431	1 970	2 889
Fès-Meknès	356	309	2 018	2 683
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	438	391	1 448	2 277
L'oriental	239	170	1 625	2 034
Souss-Massa	346	294	1 244	1 884
Béni Mellal-Khénifra	259	166	1 259	1 684
Drâa-Tafilalet	89	39	1 267	1 395
Laâyoune-Sakia El Hamra	100	0	853	953
Guelmim-Oued Noun	47	12	590	649
Dakhla-Oued Ed Dahab	16	0	404	420
TOTAL	4 098	4 755	16 510	25 363

2- DEPENSES

A fin août 2020, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 22,9 MMDH, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin août 2020, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 14,9 MMDH, soit une diminution de 1,3% en raison de la baisse de 6,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette.

	DEPENSES ORDINAIRES				
	2019	Prévision	2020	Réalisation	Variation
Personnel	7 684	13 646	7 842	57%	2,1%
Autres biens et services	6 483	16 573	6 079	37%	-6,2%
Intérêts dette	933	1 131	990	88%	6,1%
TOTAL	15 100	31 350	14 911	48%	-1,3%

⁴ Décret n°2.15.10 du 20 Août 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs-lieux et les préfectures et provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Août 2015.

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin août 2020 ont atteint 7.842 MDH contre 7.684 MDH à fin août 2019, soit une hausse de 2,1%. Les salaires représentent 52,6% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et absorbent l'équivalent de 65,7% de leur part dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services ont été de 6.079 MDH à fin août 2020 contre 6.483 MDH un an auparavant. Elles sont constituées pour 56,8% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 990 MDH à fin août 2020 contre 933 MDH un an auparavant, en hausse de 6,1%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin août 2020 a dégagé un solde ordinaire positif de 10,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 12,9 MMDH enregistré un an auparavant.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

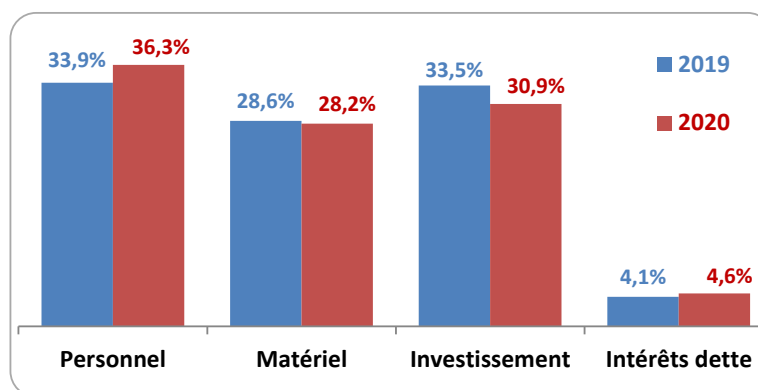
Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 6.670 MDH à fin août 2020 contre 7.591 MDH à fin août 2019, soit une diminution de 12,1% (-921 MDH).

Cette baisse s'explique notamment par la diminution des émissions au titre des projets intégrés (-553 MDH), des acquisitions mobilières (-173 MDH), des acquisitions immobilières (-111 MDH) et des programmes Nationaux (-106 MDH).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2019	Prévision	2020	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	1 629	12 784	1 638	13%	0,6%
Projets intégrés ⁵	2 065	8 846	1 512	17%	-26,8%
Acquisitions immobilières	564	6 668	453	7%	-19,7%
Acquisitions mobilières ⁶	559	1 778	386	22%	-31,0%
Programmes nationaux ⁷	2 262	7 421	2 156	29%	-4,7%
Subventions	512	2 517	525	21%	2,6%
TOTAL	7 591	40 014	6 670	17%	-12,1%

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin août 2019 et fin août 2020 fait ressortir la hausse de la part des dépenses de personnel et des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de matériel et des dépenses d'investissement.



2.3- REPARTITION DES DEPENSES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

⁵ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

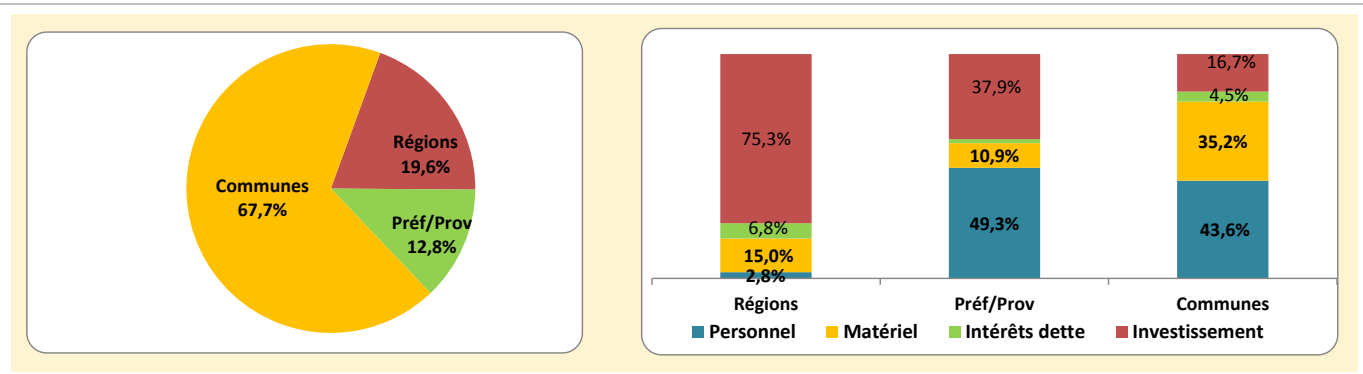
⁶ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles.

⁷ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales.

Avec 14,6 MMDH, la part des communes dans le total des dépenses ordinaires et d'investissement des collectivités territoriales est de 67,7% à fin août 2020.

La répartition de ces dépenses par type de collectivité territoriale à fin août 2020 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent des parts importantes des budgets des communes (43,6%) et des préfectures et provinces (49,3%) ;
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 75,3% des dépenses d'investissement, de 15% des dépenses de matériel, de 6,8% des charges en intérêts de la dette et de 2,8% des dépenses de personnel.

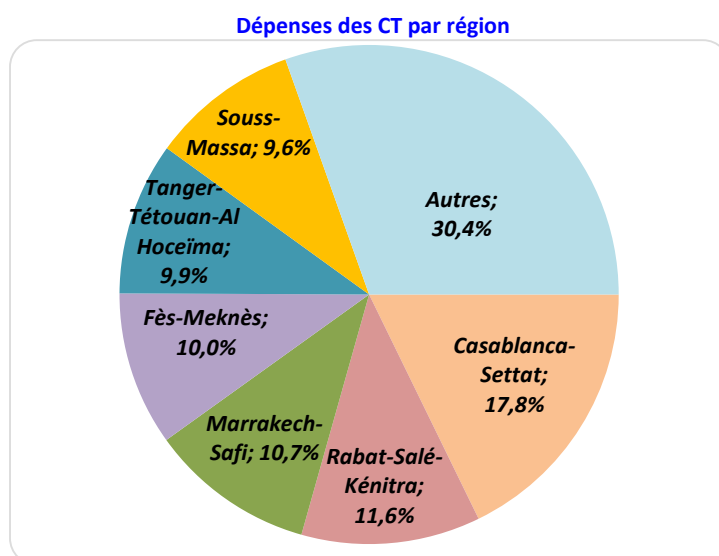


2.4- REPARTITION DES DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 69,6% de ces dépenses.

Les dépenses de la région de Casablanca-Settat (3.835 MDH) représentent 17,8 des dépenses globales des collectivités territoriales.

Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,1% des dépenses globales.



Régions	Personnel	Autres biens et services	Intérêts de la dette	Investissement	Total
Casablanca-Settat	1 529	1 392	262	652	3 835
Rabat-Salé-Kénitra	1 040	739	88	637	2 504
Marrakech-Safi	835	745	55	678	2 313
Fès-Meknès	960	639	102	453	2 154
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	703	552	64	817	2 136
Souss-Massa	553	423	104	989	2 069
L'oriental	768	473	78	574	1 893
Béni Mellal-Khénifra	541	338	65	726	1 670
Laâyoune-Sakia El Hamra	329	375	75	431	1 210
Drâa-Tafilalet	323	179	37	296	835
Dakhla-Oued Ed Dahab	82	98	45	279	504
Guelmim-Oued Noun	179	126	15	138	458
TOTAL	7 842	6 079	990	6 670	21 581

3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin août 2020 des soldes positifs de 9 MDH et 610 MDH respectivement contre un solde positif de 9 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 205 MDH pour les comptes spéciaux à fin août 2019.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 MMDH à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant.

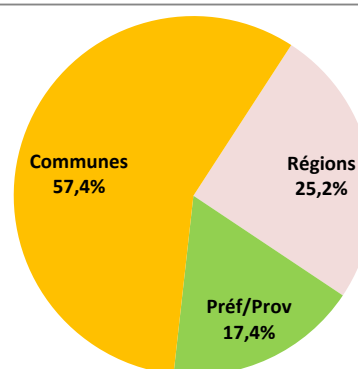
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin août 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2020 se sont élevés à 42 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁸. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin août 2020



⁸ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.